

## **Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) par la voie de l'Apprentissage.**

### **Guide des études**

Le musicien intervenant est à la fois un musicien, un pédagogue et un acteur de développement culturel. Il conçoit, conduit et encadre, en partenariat avec d'autres professionnels (enseignants, élus locaux, artistes...), des projets musicaux permettant l'accès à la pratique musicale de publics divers ; enfants (dans et hors école), petite enfance, praticiens amateurs, personnes handicapées, publics éloignés ou empêchés. Il travaille sur un territoire, au sein d'une structure ou en indépendant et met en lien, par ses projets, le milieu scolaire, les conservatoires et autres lieux de pratique artistique, de création ou de diffusion de la musique. Son action contribue à la vie artistique et culturelle de la collectivité où il exerce. Son expertise en matière d'éducation artistique et son esprit de recherche et d'innovation lui permettent de prendre part à la définition des actions et des politiques locales, ce qui fait de lui un réel agent de démocratisation culturelle.

#### **La formation**

Le musicien Intervenant est un professionnel de l'éducation musicale mais également un agent de développement culturel par son rôle au sein de la collectivité. La formation en alternance va permettre de développer simultanément ces compétences didactiques et pédagogiques mais également d'appréhender les enjeux multiples des territoires sur lesquels il va exercer et se positionner ainsi en acteur du rayonnement culturel local et du développement de territoire.

Cette formation propose un tronc commun la première année suivie d'une deuxième année en alternance en entreprise. Il faut être éligible à l'apprentissage (- de 30 ans à la signature du contrat de travail) et satisfaire au recrutement d'un employeur. Cette alternance s'effectue selon un rythme de quatre semaines chez l'employeur pour dix semaines au CFMI (UFA) sur le premier semestre et dix neuf semaines en entreprise pour quatre semaines au CFMI le second semestre.

## **Connaissances dispensées**

Les contenus de formation s'articulent autour d'axes variés et complémentaires recouvrant les champs de compétences de la profession. Ils sont déclinés comme suit :

- Concevoir et conduire des projets culturels et d'éducation artistique.
- Enseigner et transmettre des savoirs.
- Agir en artiste musicien.
- Contribuer au développement culturel d'un territoire.

## **Compétences visées**

- Compétences musicales et artistiques : posséder une réelle identité musicale et artistique, faire preuve d'ouvertures esthétiques diverses, être en capacité d'utiliser les outils adéquats dans le domaine de la musique et des arts.
- Compétences didactiques et pédagogiques : maîtriser la didactique des savoirs et techniques disciplinaires, concevoir et conduire des séquences d'apprentissage, mettre en œuvre des temps d'évaluation des acquis et inscrire son action dans un cadre pluridisciplinaire et partenarial.
- Compétences de conception et d'encadrement : concevoir et mettre en œuvre des projets et coordonner et encadrer des équipes.
- Compétences d'innovation et de recherche : inventer et expérimenter sur son terrain d'exercice, participer à la réflexion sur le métier et ses évolutions et s'engager dans une démarche de développement professionnel.
- Compétences éthiques et relationnelles : agir dans le cadre des valeurs de la République et des politiques publiques de l'éducation artistique et culturelle, travailler en équipe et en coopération avec les différents partenaires, savoir s'exprimer oralement et par écrit et être en capacité de produire une réflexion problématisée.

**Débouchés professionnels** : Musicien intervenant à l'école

Selon compétences : missions d'enseignement en conservatoire, interventions en milieu spécialisé, métiers de la création et de la médiation du spectacle vivant.

**Principaux employeurs** : collectivités territoriales (accès au concours de la fonction publique territoriale), associations à caractère artistique, éducatif ou social

## Conditions et modalités d'accès

- Une identité et une maturité musicale et artistique affirmées
- Baccalauréat ou diplôme équivalent obtenu depuis 2 ans
- Une motivation attestée
- Avoir moins de 30 ans à l'entrée en formation

### Tests d'admission

Pratique musicale (10-15 min)  
Technique musicale (15 min)  
Ecoute et analyse (30 min + 30 min)  
Entretien (30 min)

Aucun diplôme musical n'est absolument exigé. Sont pris en compte la maturité et l'identité musicale et artistique des candidats, quelle que soit l'esthétique, et non seulement un niveau technique vocal ou instrumental. La richesse et la qualité des expériences artistiques est prépondérante. (Conditions précisées sur [www.cfmi-lyon.fr](http://www.cfmi-lyon.fr)).

## Organisation de la formation

544 heures de cours en première année et 216 heures de stage professionnel soit 760 heures. 402 heures de cours sur 14 semaines en deuxième année pour 23 semaines en entreprise.

### Stages :

**1<sup>ère</sup> année :** Stage d'observation d'une semaine en école maternelle et élémentaire.

Stage d'interventions hebdomadaires régulières en école primaire (en binôme, chaque étudiant suivant deux classes) entre novembre et juin.

Optionnel : stage en milieu sanitaire ou médico-social ou en petite enfance.

## Modalités d'évaluation (généralités)

Les modalités d'évaluation sont conçues en cohérence avec les fondements de la formation. Une place est accordée à l'autoévaluation orale et écrite, à l'évaluation formatrice et à l'évaluation sommative à partir de critères précis, observables et communicables.

Les modalités d'évaluation sont précisées par chaque enseignant.e pour l'enseignement dont il/elle a la charge : validation par assiduité, contrôle continu (réalisation artistique, production d'un document).

La professionnalité du musicien intervenant à l'école se construit durant les deux années de formation, de manière unique pour chacun à partir de sa personnalité artistique. Des travaux pratiques, des réalisations artistiques collectives et individuelles, la rédaction d'écrits professionnels et thématiques, le transfert effectif d'apports de la formation en situation pédagogique (vérifié notamment par une épreuve pratique devant un jury) font partie des éléments majeurs pour la validation du diplôme, mais également la participation active aux bilans collectifs et individuels permettant l'analyse des situations vécues, dans le cadre d'un contrôle continu global.

Une synthèse écrite des travaux dans les domaines clés des grands champs de compétence est remise aux étudiants chaque semestre. Pour la validation du passage en deuxième année, les travaux demandés en première année doivent avoir été effectués, rendus (et le cas échéant corrigés) dans les délais imposés

En cours de première année, les étudiants éligibles à l'apprentissage devront s'entretenir avec le responsable de la formation pour exprimer leurs motivations pour suivre une deuxième année en alternance. Suite à l'accord du responsable de formation, ils devront répondre à une annonce d'employeurs recruteurs et ne pourront suivre la deuxième année en apprentissage qu'après avoir été retenu par un employeur.

Le contrôle continu de l'apprenti en deuxième année s'opère également du côté de l'employeur par le suivi du Maître d'apprentissage qui effectue deux bilans semestriels et valide un certain nombre de documents demandés par le CFMI à l'apprenti (fiches missions). Le Maître d'apprentissage est en liens réguliers avec le tuteur de l'apprenti qui est un membre de l'équipe pédagogique du CFMI.

En fin de deuxième année, l'apprenti est tenu de présenter deux séances musicales en condition professionnelle dans une école avec deux classes devant un jury représenté par des membres de la collectivité (élus, MAP), de l'éducation nationale (IEN, CPEM), du secteur culturel local (DAC, directeur de conservatoire ou de centre culturel) et du CFMI. Il doit également avoir conçu, conduit et réalisé un ou des projets artistiques et pédagogiques au terme de l'année d'alternance et mettre en œuvre un temps d'évaluation avec les partenaires. Ce temps d'évaluation est organisé et conduit par l'apprenti sous le contrôle du maître d'apprentissage.

Pour la validation finale du diplôme, l'ensemble des travaux des deux années de formation est pris en compte. Pour ce faire, le jury doit obligatoirement pouvoir disposer de tous les travaux écrits produits au cours des deux années de formation : rapports d'observation et de visite, fiche de lecture (ou équivalent), projet pédagogique, dossier thématique.

Un échec à l'épreuve pratique en situation pédagogique peut être partiellement compensable par des réussites observées lors des visites de terrain régulières. En l'absence de tels éléments, un échec à l'épreuve pratique est rétroactif pour l'attribution du diplôme.

### Jurys de validation

Les jurys validant le passage de première en deuxième année et le diplôme en fin de formation réunit les responsables pédagogiques permanents, et au moins deux enseignants réguliers. Ils sont placés sous la responsabilité du directeur du CFMI.

## **Représentation des étudiants au Conseil d'orientation et de gestion du CFMI**

Conformément à la convention fixant les modalités de fonctionnement du CFMI (article 2), « deux étudiant.es, élu.es pour un mandat de deux ans, par l'ensemble des étudiant.es régulièrement inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2 dans un des diplômes du CFMI » sont membres de droit du Conseil d'orientation et de gestion (COG).

Au début de chaque année universitaire, des élections sont organisées pour élire ces représentant.es selon un scrutin à la majorité simple. Sont éligibles les étudiant.es ayant déclaré leur candidature. Chaque candidat.e doit se présenter avec un.e suppléant.e.

## **Scolarité**

### **Frais de scolarité**

#### **Étudiant.es en formation initiale**

Après l'admission en formation par le jury, les candidat.es s'inscrivent en ligne sur la plateforme d'inscription de l'Université Lyon 2. Les frais de scolarité correspondent aux droits d'inscription à l'université.

DUMI seul : 170 €

Double cursus DUMI/Master : 356 € (l'inscription en DUMI doit précéder celle en Master). A ces frais s'ajoute une contribution « Vie Etudiante des Campus » (conformément à la nouvelle loi Ore) : 91 €. Les boursiers en sont exemptés.

#### **Étudiant.es en formation continue**

Les étudiant.es en congés individuels de formation doivent prendre contact avec Patricia Holyst, responsable de scolarité au CFMI, avant leur inscription sur la plateforme.

### **Sécurité sociale et mutuelle**

La loi ORE du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants modifie les règles d'affiliation à la Sécurité Sociale Etudiante à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 en fonction de la situation des étudiant.e.s. Les étudiant.e.s n'auront plus à payer de [cotisation sécurité sociale](#). A compter de la rentrée 2019, le régime étudiant de sécurité sociale disparaîtra au 31 août 2019. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au plus tard, vous serez rattaché, si vous êtes toujours étudiant, à la caisse primaire d'assurance maladie de votre lieu de résidence.

### ***Les étudiant.e.s internationaux/ales ressortissant.e.s d'un Etat de l'UE /EEE ou de la Suisse :***

- Demeurent affilié.e.s à la sécurité sociale de leur pays et ne sont pas tenu.e.s de s'affilier à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu de résidence
- Bénéficient d'une prise en charge des soins sur la base de la Carte Européenne d'Assurance Maladie.

### ***Les étudiant.e.s internationaux/ales ressortissant.e.s d'un Etat hors UE/EEE et Suisse :***

- Doivent s'affilier au régime général de l'assurance maladie. La date d'effet correspondra à la date d'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur.
- A partir de septembre 2018, se connectent sur le site internet : [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr) **une fois que leur inscription administrative est définitive** (le certificat de scolarité est exigé pour l'affiliation).

## **Étudiants boursiers**

La demande de bourse pour l'année suivante s'effectue par internet sur le site du CROUS entre le 15 janvier et le 15 mai.

Les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de leurs droits d'inscription et de sécurité sociale sur présentation de la notification conditionnelle de bourse de l'Académie de Lyon. La **notification définitive d'attribution** permettra **la mise en paiement de votre bourse**.

En cas de difficultés financières, prendre contact auprès des assistant.es sociales du CROUS : 59 rue de la Madeleine - Lyon 7<sup>e</sup> - Tél. 04 72 80 13 25 Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 12h - du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

## **Règles de vie**

### **Préambule**

Le CFMI se trouvant au sein de l'hôpital du Vinatier, nous devons à nos hôtes au minimum une attitude discrète et courtoise : pas de bruit, de cigarettes, d'agitation, de photos, de films à proximité des services de soin.

Le CFMI étant inclus dans un espace public, il est conseillé de ne pas laisser d'objets personnels à la vue de tous.

### **Ecologie/économie**

Le fonctionnement des bâtiments a un coût (électricité, chauffage...) : veillez à éteindre les lumières inutiles, fermez les robinets et tenez les portes fermées pendant la saison froide.

En termes de recyclage, seuls le carton et le papier sont récupérés dans les cartons prévus à cet effet. Le verre n'est ni autorisé ni collecté à l'hôpital (un container est situé en face de l'arrêt de tram Essarts Iris).

## Utilisation/entretien des locaux

Respectez les locaux et le matériel. Veillez à remettre à sa place tout matériel ou mobilier utilisé (chaises, pupitres, tables...).

Afin de respecter le travail de l'agent d'entretien, veillez à ne pas laisser trainer de papiers ou d'objets personnels.

L'affichage sauvage est interdit. Des panneaux sont à disposition à l'espace machine à café. Dans le foyer, un des deux panneaux est réservé à l'affichage pédagogique DUMI et Master, l'autre peut être utilisé librement par les étudiant.es.

Les salles sont équipées de téléphones qui peuvent servir en cas d'urgence pour appeler les services de sécurité de l'hôpital : 8000 (pompiers) pour un accident ou un incendie et 8001 (poste de garde) pour une intrusion, vol...

Les ascenseurs sont réservés uniquement aux personnes à mobilité réduite et dans les cas éventuels de transport de matériel lourd.

Les fumeurs/euses sont les bienvenus dans les espaces extérieurs, de préférence dans la cour intérieure puisque le Vinatier est un espace sans tabac. Des cendriers intégrés sur les côtés des poubelles extérieures sont à leur disposition.

## Restauration

Le quartier offre peu de possibilités hormis la cafétéria derrière la chapelle du Vinatier.

En tant qu'étudiant.e de l'université, vous avez accès avec votre carte d'étudiant (carte Izly à recharger) au resto U Rockefeller (6 rue Volney - tram Ambroise Paré) ou du campus Porte des Alpes.

Un distributeur de boissons chaudes est à disposition à côté de l'accueil.

## Foyer

Le foyer est prévu pour permettre aux usagers du CFMI de déjeuner sur place. C'est le seul endroit où nourriture et boissons sont admises.

L'état de propreté est placé sous la responsabilité des usagers. Veillez à ne pas laisser de nourriture à l'air libre afin de ne pas attirer les parasites.

## Studios : régie et composition électro-acoustique

Ils seront systématiquement fermés à clé. Tous les appareils devront être éteints, rangés, décâblés... en sortant. Pour l'utilisation du matériel, il est préférable de demander quand on ne sait pas comment ça marche avant de tenter des manœuvres aventureuses.

## Salle informatique

Elle est en accès libre. Les ordinateurs ne sont pas connectés à internet. Un disque dur est à disposition si besoin pour stocker des données. Il est accessible depuis l'icône « Etudiants » des ordinateurs. Vous pourrez notamment y consulter des inventaires du parc technique et instrumental du CFMI.

Chacun éteindra son ordinateur après utilisation. Les claviers MIDI et les pré-amplis casque seront éteints le soir depuis l'interrupteur général situé près du tableau.

### **Centre de documentation**

Elle est située à l'étage, au-dessus de l'accueil. La responsable se tient à votre disposition pour toute recherche et tout conseil.

Un règlement spécifique pour l'emprunt des documents est établi. Des ordinateurs, des casques et un accès wifi sont à disposition.

### **Matériel**

Tout emprunt instrumental ou de matériel technique doit impérativement être demandé au préalable au responsable technique (présent du lundi au vendredi de 12h00 à 17h30). Le matériel peut être emprunté uniquement dans le cadre des activités liées à la formation.

Le photocopieur est à disposition des étudiant.es du CFMI, chacun.e devant s'acquitter d'une somme forfaitaire de **5 euros** pour l'année avant le 29 septembre 2017. Seules les photocopies concernant la formation au CFMI sont autorisées.

Pour relier et plastifier vos documents, des agences de reprographie se trouvent à proximité des sites universitaires.

### **Ouverture/Horaires du CFMI**

Le CFMI est ouvert de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

Le CFMI est fermé les samedis, dimanches et jours fériés légaux, ainsi que pendant les vacances universitaires :

- du 27 octobre 2019 au 3 novembre 2019
- du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020
- du 1 mars 2020 au 8 mars 2020
- du 26 avril 2020 au 3 mai 2020

### **Assiduité**

**L'assiduité aux cours est obligatoire.** Tout retard et/ou absence doit être dûment motivé (présentation d'un justificatif) et le secrétariat doit être prévenu par téléphone.

En cas de retard, les formateurs/trices et responsables de formation sont en droit de refuser l'accès au cours à un.e étudiant.e.

Une feuille d'émargement sera tenue par chaque enseignant.e pour chacun des cours.



## Plan de formation général

DUMI - semestre 1 (377h)			
S1	Unité d'enseignement	Evaluation/validation	Heures formation
	<b>A1. Agir en artiste musicien</b>		<b>90h</b>
<b>A1.1</b>	Démarche de création : Création d'une œuvre acousmatique	Réalisation artistique	36h
<b>A1.2</b>	Pratiques instrumentales, vocales, corporelles	Par assiduité, contrôle continu ou procédures spécifiques	54h
	<b>B1. Enseigner et transmettre</b>		<b>96h</b>
<b>B1.1</b>	Techniques de transmission	Réalisation d'un apprentissage dans une mise en situation entre pairs (étalé sur les S1 et S2)	30h
<b>B1.2</b>	Techniques musicales	Conception et réalisation d'un dispositif ou d'un objet musical au service de la transmission	36h
<b>B1.3</b>	Pédagogie fondamentale et appliquée	Préparation de séance écrite (en lien avec l'UE E1)	30h
	<b>C1. Concevoir et conduire des projets en partenariat</b>		<b>46h</b>
<b>C1.1</b>	Connaissance de l'environnement professionnel	Fiche mission	28h
<b>C1.2</b>	Culture de l'écrit/écrit professionnel	Rapport d'observation	18h
	<b>D1. Développer ses compétences d'innovation et de recherche</b>		<b>43h</b>
<b>D1.1</b>	Outils d'analyse et de réflexivité	Production d'écrit	10h
<b>D1.2</b>	Analyse de situations professionnelles	Rapport d'observation (finalisation au S2)	33h
	<b>E1. Pratique professionnelle</b>		<b>102h</b>
<b>E1.1</b>	Stage en responsabilité à l'école	Rapports de visite	66h
<b>E1.2</b>	Projet à l'école centré sur l'interprétation	Exposé oral	36h

<b>DUMI - semestre 2 (373h)</b>			
<b>S2</b>	<b>Unité d'enseignement</b>	<b>Evaluation/validation</b>	<b>Heures formation</b>
	<b>A2. Agir en artiste musicien</b>		<b>84h</b>
<b>A2.1</b>	Démarche de création : création de chanson	Réalisation artistique	53h
<b>A2.2</b>	Pratiques instrumentales, vocales, corporelles	Par assiduité, contrôle continu ou procédures spécifiques	31h
	<b>B2. Enseigner et transmettre</b>		<b>123h</b>
<b>B2.1</b>	Techniques de transmission	Réalisation d'un apprentissage/mise en situation entre pairs	55h
<b>B2.2</b>	Techniques musicales	Conception et réalisation d'un dispositif ou d'un objet musical au service de la transmission	47h
<b>B2.3</b>	Pédagogie fondamentale et appliquée	Préparation de séance et de séquence écrite (en lien avec l'UE E2)	21h
	<b>C2. Concevoir et conduire des projets en partenariat</b>		<b>18h</b>
<b>C2.1</b>	Connaissance de l'environnement professionnel	Fiche mission	6h
<b>C2.2</b>	Culture de l'écrit/écrit professionnel	Rapport de visite (cf UE D2.2)	6h
<b>C2.3</b>	Méthodologie et démarche de projet	Projet pédagogique (finalisation en S3)	6h
	<b>D2. Développer ses compétences d'innovation et de recherche</b>		<b>43h</b>
<b>D2.1</b>	Outils d'analyse et de réflexivité	Production d'écrit	25h
<b>D2.2</b>	Analyse de situations professionnelles	Rapport d'observation	18h
	<b>E2. Pratique professionnelle</b>		<b>105h</b>
<b>E2.1</b>	Stage en responsabilité à l'école	Rapports de visite, préparation de séance et de séquence écrite Présentation de travaux devant un public	84h
<b>E2.2</b>	Action artistique sur le terrain	Présentation de travaux	21h

<b>DUMI – semestre 3 (242h)</b>			
<b>S3</b>	<b>Unité d'enseignement</b>	<b>Evaluation/validation</b>	<b>Heures formation</b>
	<b>A3. Agir en artiste musicien</b>		<b>52h</b>
<b>A3.1</b>	Démarche de création : création d'un spectacle musical (projet libre)	Réalisation artistique	42h
<b>A3.2</b>	Pratiques instrumentales, vocales, corporelles	Assiduité et contrôle continu	10h
	<b>B3. Enseigner et transmettre</b>		<b>164h</b>
<b>B3.1</b>	Techniques de transmission	Réalisation d'un apprentissage/mise en situation entre pairs	56h
<b>B3.2</b>	Techniques musicales	Conception et réalisation d'un dispositif ou d'un objet musical au service de la transmission	80h
<b>B3.3</b>	Pédagogie fondamentale et appliquée	Préparations de séances et de séquences écrites. Visites + MAP	28h
	<b>C3. Concevoir et conduire des projets en partenariat</b>		<b>14h</b>
<b>C3.1</b>	Connaissance de l'environnement professionnel	Assiduité et Conduite de réunion d'évaluation	6h
<b>C3.2</b>	TIC Outils	Assiduité	2h
<b>C3.3</b>	Méthodologie et démarche de projet	Exposé oral	6h
	<b>D3. Développer ses compétences d'innovation et de recherche</b>		<b>12h</b>
<b>D3.1</b>	Outils d'analyse et de réflexivité	Rapport oral	9h
<b>D3.2</b>	Analyse de situations professionnelles	Exposé oral	3h
	<b>E3. Pratique professionnelle</b>		
<b>E3.1</b>	Séances en responsabilité à l'école	Entreprise (MAP)	4 semaines
<b>E3.2</b>	Projet d'ouverture (interprofessionnel/interdisciplinaire)		

<b>DUMI – semestre 4 (139h)</b>			
<b>S4</b>	<b>Unité d'enseignement</b>	<b>Evaluation/validation</b>	<b>Heures formation</b>
	<b>A4. Agir en artiste musicien</b>		<b>38h</b>
<b>A4.1</b>	Démarche de création : Création collective	Réalisation artistique	28h
<b>A4.2</b>	Pratiques instrumentales, vocales, corporelles	Assiduité	10h
	<b>B4. Enseigner et transmettre</b>		<b>46h</b>
<b>B4.1</b>	Techniques de transmission	Contrôle continu Réalisation d'un apprentissage/mise en situation entre pairs	28h
<b>B4.2</b>	Techniques musicales	Conception et réalisation d'un dispositif ou d'un objet musical au service de la transmission	10h
<b>B4.3</b>	Pédagogie fondamentale et appliquée	Epreuve pratique (séances et entretien)	8h
	<b>C4. Concevoir et conduire des projets en partenariat</b>		<b>14h</b>
<b>C4.1</b>	Connaissance de l'environnement professionnel	Assiduité	14h
<b>C4.2</b>	Culture de l'écrit/écrit professionnel	Assiduité et production d'écrit	0h
<b>C4.3</b>	Méthodologie et démarche de projet	Assiduité	0h
	<b>D4. Développer ses compétences d'innovation et de recherche</b>		<b>48h</b>
<b>D4.1</b>	Outils d'analyse et de réflexivité Conduite de REX	Rapport oral	12h
<b>D4.2</b>	Analyse de situations professionnelles (table ronde, voyage)	Assiduité	36h
	<b>E4. Pratique professionnelle</b>		
<b>E4.1</b>	Stage en responsabilité à l'école	Entreprise (MAP)	19 semaines
<b>E4.2</b>	Projet d'ouverture (interprofessionnel/interdisciplinaire)		

## Contenus du S3 pour l'année 2020-2021

### **UE A3.1 - Projet personnel de création artistique : création d'un spectacle musical (projet libre)**

*Objectifs* : renforcer et élargir ses compétences artistiques dans le champ du spectacle vivant ; explorer des modes d'expression artistique diversifiés ; mener en équipe et de manière autonome un processus de création jusqu'à son aboutissement.

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir se mettre en jeu sur scène en tant qu'artiste musicien.ne ; savoir s'appuyer sur ses compétences et ressources personnelles pour élaborer un objet artistique original ; savoir créer à plusieurs.

*Modalités* : travail autonome par groupes de 3-5 étudiant.es ; prestation scénique devant un public au CFMI.

*Evaluation* : Contrôle Continu (réalisation de l'œuvre devant un public) – pas de dispense d'assiduité

#### **Enseignements associés**

**Théâtre** avec Stéphane Daublain (6 h) + 36 h en autonomie

*Objectifs spécifiques* : Questionner ce que l'on donne à voir quand on veut faire entendre.

Explorer le fait d'être soi sur scène face à un public.

Contenus de formation : Travailler la créativité en groupe au présent.

*Modalités* : trois interventions de deux heures (début, intermédiaire, finalisation)

*Evaluation* : Critères sur l'implication, l'écoute, l'assiduité, la ponctualité, l'engagement, le décentrage...

### **UE A3.2 Pratiques instrumentales, vocales, corporelles**

*Objectifs* : renforcer son identité ainsi que sa technicité musicale et artistique ; diversifier ses moyens d'expression, son répertoire et ses modes de jeu par des pratiques d'interprétation, d'improvisation et de création.

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : contrôle continu et assiduité, (pas de dispense)

#### **Enseignements associés**

**Improvisation libre** avec Sébastien EGLÈME(4h)

*Objectifs spécifiques* : Développer sa capacité d'écoute et d'improvisation par le jeu musical collectif

*Modalités* : Atelier pratique

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

### **Soundpainting** avec Benjamin NID (6h)

*Objectifs spécifiques* : progresser dans la pratique du *soundpainting* ; en comprendre les procédés et les gestes employés ; savoir les interpréter et les utiliser au service d'une expression musicale et artistique collective, dans un rôle d'interprète ou de meneur/meneuse.

*Modalités* : travaux dirigés (ateliers pratiques)

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

### **UE B3.1 - Techniques de transmission**

*Objectifs* : s'approprier un répertoire large de musiques à écouter ou à interpréter par et avec des enfants ainsi que des techniques de transmission diversifiées ; nourrir la sensibilité et la culture musicale et artistique des enfants par une pratique adaptée ; les amener à inventer de la musique

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir mener des apprentissages de manière efficace et diversifiée ; savoir faire écouter et/ou interpréter ces répertoires par une approche active; savoir établir des liens entre les activités d'écoute, d'interprétation et d'invention ; savoir conduire une démarche de création

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : conduire un apprentissage entre pairs

### **Enseignements associés**

#### **Technique vocale et gestes de direction** avec Jean-Baptiste BERTRAND (12h)

*Objectifs spécifiques* : acquérir des techniques vocales et gestuelles au service de la transmission

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir cultiver sa voix, ainsi que celle des enfants, au service d'une expressivité musicale dans des répertoires diversifiés ; maîtriser les gestes permettant de faire chanter un groupe.

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

#### **Ecouter/interpréter : répertoires musicaux et transmission** avec Nadine CUESTA (12,5h)

*Objectifs spécifiques* : diversifier ses techniques d'apprentissage par une approche corporelle active

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir conduire des apprentissages vocaux et rythmiques efficaces, par une mise en condition appropriée et des exigences bien ciblées

*Evaluation* : Conduire un apprentissage chanson entre pairs

**Maternelle** avec Emilie COUCHET (9h)

*Contenus* : \* l'intervenante propose, lors du premier cours une séance maternelle "type" avec un thème précis, puis réflexion avec les étudiants qui devront, chacun, préparer une séance à restituer devant le groupe lors des cours suivants

\* les grands axes seront abordés : jeux de doigts, comptines, chansons, ostinatos et démarches corporelles, danses, rondes, instruments, consignes, improvisation ...

*Objectifs spécifiques* : \* savoir préparer (à l'écrit), fabriquer, s'approprier, une séance "à soi"

\* proposer, développer, les activités musicales auprès des maternelles avec plaisir et cohésion afin d'aller à chaque fois plus loin dans les contenus cités ci-dessus

\* analyser et comprendre les activités que l'on souhaite transmettre afin de pouvoir restituer et expliquer avec clarté, à l'oral, le sens des contenus proposés lors de l'examen "DUMI"

*Evaluation* : Contrôle continu assiduité – pas de dispense

**Petite Enfance** avec Françoise DANJOUX (12h)

*Propos général* : Mieux connaître les modes de jeu du tout-petit et repérer les jeux musicaux adéquats

*Objectifs spécifiques* : meilleure connaissance des stades de développement du tout-petit afin d'ajuster la proposition musicale au plus près de ses besoins et compétences.

*Contenus* : Contenu théorique sur les étapes psychomotrice et psycho-affectives du tout-petit

Découvrir les instruments utilisables et les modes de jeu musical (répétition, miroir, dialogue).

Découverte d'un répertoire adapté (comptines, chansons...)

*Modalités* : atelier pratique

*Evaluation* : Synthèse en fin de journée - assiduité – pas de dispense

**L'écoute musicale** avec Jean RIBBE (4h)

*Objectifs spécifiques* : développer un « outillage » pédagogique ainsi qu'une meilleure conscience de ce qui se joue dans les différents moments d'une séance. Faire des choix artistiques.

*Contenus* : réflexion sur le sens de l'écoute à partir de ses différentes acceptations (culturelle, sensorielle, sensori-motrice, émotionnelle...) -Analyse des différents champs pédagogiques possibles autour d'une même écoute –culture musicale.

*Modalités* : atelier pratique

*Evaluation* par des travaux proposés aux étudiants d'une séance à l'autre (expérimentation sur le terrain ou expérimentation avec le groupe)

### **L'instrument dans la séance** avec Jean RIBBE (3h)

*Objectifs spécifiques* : développer un « outillage » pédagogique ainsi qu'une meilleure conscience de ce qui se joue dans les différents moments d'une séance. Faire des choix artistiques.

*Contenus* : improvisations et inventions instrumentales autour d'une thématique donnée - arrangement de chansons dans l'instant -

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

### **UE B3.2 Techniques musicales**

*Objectifs* : acquérir des techniques instrumentales et vocales au service de la transmission

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir s'exprimer avec aisance dans différents styles ; savoir adapter sa technique aux répertoires et aux situations pédagogiques

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : contrôle continu et conduite d'apprentissage entre pairs

### **Enseignements associés**

#### **Guitare d'accompagnement** avec Mickael REPLAT (14h)

*Objectifs spécifiques* : perfectionner sa pratique de la guitare d'accompagnement pour soutenir un apprentissage et/ou improviser en séance. Etre capable de transmettre une chanson à un groupe, et ensuite de l'accompagner tout en le dirigeant

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie (ateliers pratiques)

*Evaluation* : contrôle continu et réalisation d'un apprentissage chanson avec la guitare entre pairs.

#### **Techniques solfègiques** avec Teddy Gauliat Pitois (12h)

*Objectifs spécifiques* : Progresser sur les points sur lesquels l'apprenti a un besoin particulier. Prendre conscience du travail à mettre en œuvre et mettre en place une méthodologie.

*Contenus de formation* : répondre aux demandes spécifiques de chaque apprenti, en matière de :

Perception / lecture rythmique (au départ de références contextualisées – chansons par ex. -, et décontextualisées – travail détaillé sur un ensemble de cellules rythmiques données)

Perception harmonique et harmonisation : par la pratique, et notamment par un travail d'imprégnation au piano, il s'agit d'harmoniser des chants donnés (type chansons à destination des élèves de l'intervenant en milieu scolaire) Perception des hauteurs : travail de lecture / imprégnation d'intervalles

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : Evaluation continue à chaque cours sur le travail demandé d'une séance à l'autre

Assiduité – pas de dispense



**Harmonie** avec Isabelle BRETAUDEAU (12h)

*Objectifs spécifiques* : Travail sur les notions de grilles d'accords.

Construction de grilles à partir d'une mélodie et inversement

*Modalités* : ateliers pratiques, Travail à produire à partir du « matériel » des étudiants utilisés en séances.

*Evaluation* : Contrôle continu assiduité – pas de dispense

**Technique vocale** avec Tamar DANNREUTHER (10,5h)

*Objectifs spécifiques* : acquérir des techniques vocales et gestuelles au service d'une expressivité musicale dans des répertoires diversifiés

*Modalités* : ateliers pratiques et mise en situation en école devant un groupe d'enfant.

*Critères d'évaluation* : contrôle continu assiduité – pas de dispense

**Percussions corporelles** avec Sébastien BLURIOT (9h)

*Objectifs spécifiques* : Développer une aisance dans la pratique des percussions corporelles permettant la conduite de ces activités en classe ; savoir en construire les étapes par des exercices progressifs, la répartition de rôles dans un groupe

*Contenus de formation* :

Découverte des multiples sons qui peuvent être produits par le corps

Découverte création de polyrythmies et de polyphonies : création de morceaux originaux mêlant percussions corporelles, voix et instruments

Travail corporel : éveil de la conscience corporelle, développement de la coordination motrice, association de gestes et de sons dans une intention

Improvisation collective

Expérimentation d'outils pédagogiques applicables en cours d'instruments, FM ou danse

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

**Pratiques pédagogiques numériques** avec Stéphane FRANSIOLI (6h)

*Objectifs spécifiques* : acquérir des techniques du son (enregistrement, re-recording, mixage) au service de la transmission ; apprendre différents types d'écoute au service du mixage (critique et analytique).

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir réaliser un accompagnement (playback) mettant en jeu des instruments traditionnels et virtuels et en faire le mixage ; savoir guider des activités d'écoute du son en classe.

*Modalités* : atelier pratique

### **Rythmes et percussions** avec Charlie RABUEL (9h)

*Objectifs spécifiques* : Apporter aux étudiants les outils et bases pratiques nécessaires à leur autonomie rythmique en séance et en scène. Centrer l'attention sur la transmission et la pratique en groupe du rythme. Donner les bases techniques permettant d'accompagner un groupe avec une percussion.

*Modalités* : ateliers pratiques, mise en jeu du corps, réflexion collective sur la définition du rythme et de sa mise en pratique autour de la transmission.

*Critères d'évaluation* : Contrôle continu et mise en situation entre pairs - assiduité – pas de dispense

### **Techniques Dalcroze** avec Isabelle DRAGOL (9h)

*Objectifs spécifiques* : Approche de la méthode Dalcroze visant à mettre en rapport mouvement corporel et mouvement musical. Cette approche vise à faire le lien entre Rythme, codage et improvisation.

*Modalités* : atelier pratique collectif

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

## **UE B3.3 Pédagogie fondamentale et appliquée**

*Objectifs* : nourrir une culture professionnelle par des connaissances et des outils conceptuels

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir concevoir un projet pédagogique ; savoir en définir et expliciter les objectifs, les contenus et l'aboutissement ; savoir procéder à une analyse et une auto-analyse de la pratique professionnelle ; savoir nourrir et entretenir sa réflexion pédagogique

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie

*Evaluation* : Assiduité – pas de dispense. L'évaluation se vit dans le cadre de l'entreprise (MAP) par la conception et la conduite de projets de terrain.

### **Enseignements associés**

#### **Psychologie de l'éducation** avec Frédéric CAUMONT (6h)

*Objectifs spécifiques* : acquérir une connaissance de base du développement psychologique de l'enfant

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

### **Pédagogie générale (9h)**

*Objectifs spécifiques* : comprendre la pédagogie par le projet ; connaître les grands courants pédagogiques depuis le début du vingtième siècle

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

### **La séance musicale : préparation, conduite et analyse** avec Fabrice MAZZOLINI et Stéphane FRANSIOLI (9h)

*Objectifs* : se forger une méthodologie pour préparer, conduire et analyser des séances musicales menées en concertation et en collaboration avec les enseignants du primaire

*Modalités* : cours et travaux pratiques en lien constant avec la pratique de terrain

*Evaluation* : Visite de terrain - assiduité - pas de dispense

### **Programme de l'éducation nationale** avec Fernando SEGUI (2h)

*Objectifs* : Connaissance et compréhension des programmes d'éducation musicale de l'Education Nationale. Comment ces programmes sont mis en jeu par les PE. Rôle et mission des CPEM.

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité - pas de dispense

### **UE C3.1 Connaissance de l'environnement professionnel**

*Objectifs* : connaître l'école et son environnement, ses acteurs et leurs missions respectives

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir entrer en contact avec différents acteurs au service d'une action concertée

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie

*Evaluation* : fiches missions liées au terrain professionnel.

### **Enquête de Terrain** avec Laurent Strippoli (12h)

*Objectifs spécifiques* : Repérer un territoire, identifier les partenaires et les invariants. Acquérir les éléments d'analyse sur la place des acteurs (rôle, statut, interaction).

*Modalités* : Constitution d'un dossier enquête de terrain.

*Evaluation* : dossier à entrer sur le Lé@. Validation par le MAP et le tuteur pédagogique.

**TIC (outils et ressources)** avec Mariana Aguilar (4h)

*Objectifs spécifiques* : apprendre à se servir d'outils numériques et documentaires à usage professionnel

*Capacités et compétences à acquérir* : utiliser des outils collaboratifs en ligne et maîtriser la mise en page d'un document long. Connaissance des textes législatifs et de leur exploitation.

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

**UE C3.2 Culture de l'écrit/écrit professionnel**

*Objectifs* : Capacité à rédiger des projets

*Modalités* : tutorat et travaux en autonomie

*Evaluation* : rédaction de projets musicaux et pédagogiques en lien avec le terrain professionnel

**Enseignements associés**

**Ecrit professionnel**

*Objectifs spécifiques* : en concertation avec son Maître d'apprentissage, rédiger son projet d'intervention ; savoir définir et expliciter sa genèse, ses objectifs, ses étapes et moyens de mise en œuvre, son aboutissement et ses modalités d'évaluation

*Modalités* : autonomie

*Evaluation* : rédaction projet

**UE C3.3 Méthodologie et démarche de projet**

*Objectifs* : être en capacité de concevoir, mettre en place, suivre et évaluer un projet pédagogique et artistique en partenariat dans un contexte professionnel ; maîtriser les outils correspondants

*Capacités et compétences à acquérir* : comprendre les enjeux d'une démarche de projet dans le contexte professionnel du musicien intervenant ; connaître les différentes étapes de sa mise en œuvre ; savoir travailler en partenariat ; se doter d'outils concrets pour savoir définir, expliciter et évaluer par oral et écrit les objectifs d'un projet ainsi que les moyens nécessaires pour le réaliser

*Modalités* : travaux dirigés

### Enseignements associés

#### **A partir du projet** avec Fernando SEGUI (2h)

*Objectifs spécifiques* : A partir des projets des apprentis, réfléchir et s'appuyer sur l'existant pour conduire une réflexion collective sur les différentes démarches de projet.

*Capacités et compétences à acquérir* : évoluer vers une autonomie dans la mise en place d'un projet professionnel

*Modalités* : travaux dirigés et retour collectif

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

#### **UE D3.1 Outils d'analyse et de réflexivité**

*Objectifs*: construire une culture et une identité professionnelle; devenir un praticien autonome et réfléchi, capable d'analyser et de faire évoluer sa pratique

*Capacités et compétences à acquérir*

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie à partir du référentiel métier.

*Evaluation* : assiduité- pas de dispense

### Enseignements associés

#### **Retour d'expérience (REX)** avec Serge Bonin (9h)

*Objectifs* : Idée d'apprendre à apprendre. Être en capacité de verbaliser les compétences mises en action pendant les périodes en entreprise.

*Capacités et compétences à acquérir* : Apprentissage d'un vocabulaire professionnel. Identification des différentes compétences métier. Sens de l'analyse et mise en place de mesures rectificatives.

*Modalités* : Retour collectifs et individuels

*Evaluation* : assiduité- pas de dispense

#### **UE D3.2 Analyse de situations professionnelles**

*Objectifs* : prendre connaissance de différentes situations professionnelles dans le champ de l'éducation culturelle et artistique ; problématiser et synthétiser l'observation de situations réelles pour construire une pensée distanciée.

*Modalités* : Observation de situations vécues sur le terrain de l'entreprise

*Evaluation* : Fiches mission (MAP)

### **Rencontres artistiques, professionnelles, interculturelles 3h**

*Objectifs* : élargir sa culture générale, artistique et professionnelle à travers des échanges avec des personnes représentatives d'un métier, d'une pensée, d'une pratique

*Modalités* : Participation à des tables rondes, conférences, concerts, festivals

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

### **UE E3.1 Pratique professionnelle sur le terrain (9 semaines sur le terrain professionnel)**

*Objectifs* : en appui sur sa personnalité artistique mettre des enfants en situation de pratique musicale ; construire sa collaboration avec les professeurs des écoles ; expérimenter des stratégies d'apprentissage ; construire son auto-analyse de la pratique

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir prendre connaissance du contexte, du projet d'école et des prérequis musicaux des enfants du lieu de stage ; être en capacité de concevoir à partir de là un projet musical et pédagogique avec l'équipe enseignante ; savoir construire et conduire des séances musicales englobant des d'activités d'écoute, d'interprétation et d'invention, en cohérence avec ce projet et les programmes de l'école ; organiser une concertation régulière avec les enseignant.es des classes; savoir mener une auto-analyse de la pratique et ajuster les contenus et modalités des séances aux capacités des enfants

*Modalités* : mener en responsabilité des séances hebdomadaires dans 1 classe maternelle et 3 classes élémentaires d'une école de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en présence et en collaboration avec les enseignant.es. 1-2 visites par des formateurs/trices du CFMI seront organisées durant le semestre pour une analyse partagée de la pratique.

*Evaluation* : rapports de visite – Evaluation du MAP voir cahier des charges entreprise)

## Contenus du Semestre 4 pour l'année 2020-2021

### **UE A4.2 Pratiques instrumentales, vocales, corporelles**

*Objectifs* : renforcer son identité ainsi que sa technicité musicale et artistique ; diversifier ses moyens d'expression, son répertoire et ses modes de jeu par des pratiques d'interprétation, d'improvisation et de création.

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

### **Enseignements associés**

#### **Soundpainting** avec Benjamin NID (3h)

*Objectifs spécifiques* : progresser dans la pratique du *soundpainting* ; en comprendre les procédés et les gestes employés ; savoir les interpréter et les utiliser au service d'une expression musicale et artistique collective, dans un rôle d'interprète ou de meneur/meneuse.

*Modalités* : travaux dirigés (ateliers pratiques)

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

#### **Improvisation libre** avec Sébastien EGLEME (4h)

*Objectifs spécifiques* : Développer sa capacité d'écoute et d'improvisation par le jeu musical collectif

*Modalités* : Atelier pratique

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

#### **Pratiques pédagogiques numériques** avec Stéphane FRANSIOLI (18h)

*Objectifs spécifiques* : acquérir des techniques du son (enregistrement, re-recording, mixage) au service de la transmission ; apprendre différents types d'écoute au service du mixage (critique et analytique).

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir réaliser un accompagnement (playback) mettant en jeu des instruments traditionnels et virtuels et en faire le mixage ; savoir guider des activités d'écoute du son en classe.

*Modalités* : atelier pratique

## **UE B4.1 Techniques de transmission**

*Objectifs* : s'approprier un répertoire large de musiques à écouter ou à interpréter par et avec des enfants ainsi que des techniques de transmission diversifiées ; nourrir la sensibilité et la culture musicale et artistique des enfants par une pratique adaptée ; les amener à inventer de la musique

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir mener des apprentissages de manière efficace et diversifiée ; savoir faire écouter et/ou interpréter ces répertoires par une approche active ; savoir établir des liens entre les activités d'écoute, d'interprétation et d'invention ; savoir conduire une démarche de création

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : conduire un apprentissage entre pairs

### **Technique vocale et gestes de direction avec Jean-Baptiste BERTRAND (3h)**

*Objectifs spécifiques* : acquérir des techniques vocales et gestuelles au service de la transmission

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir cultiver sa voix, ainsi que celle des enfants, au service d'une expressivité musicale dans des répertoires diversifiés ; maîtriser les gestes permettant de faire chanter un groupe.

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

### **Écouter/interpréter : répertoires musicaux et transmission avec Nadine CUESTA (5h)**

*Objectifs spécifiques* : diversifier ses techniques d'apprentissage par une approche corporelle active

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir conduire des apprentissages vocaux et rythmiques efficaces, par une mise en condition appropriée et des exigences bien ciblées

*Modalités* : atelier pratique

*Evaluation* : Conduire un apprentissage chanson entre pairs

### **L'écoute musicale avec Jean RIBBE (2h)**

*Objectifs spécifiques* : développer un « outillage » pédagogique ainsi qu'une meilleure conscience de ce qui se joue dans les différents moments d'une séance. Faire des choix artistiques.

*Contenus* : réflexion sur le sens de l'écoute à partir de ses différentes acceptions (culturelle, sensorielle, sensori-motrice, émotionnelle...) -Analyse des différents champs pédagogiques possibles autour d'une même écoute –culture musicale.

*Modalités* : atelier pratique

*Evaluation* par des travaux proposés aux étudiants d'une séance à l'autre (expérimentation sur le terrain ou expérimentation avec le groupe)



**Maternelle** avec Émilie COUCHET (3h)

*Contenus* : \* l'intervenante propose, lors du premier cours une séance maternelle "type" avec un thème précis, puis réflexion avec les étudiants qui devront, chacun, préparer une séance à restituer devant le groupe lors des cours suivants

\* les grands axes seront abordés : jeux de doigts, comptines, chansons, ostinatos et démarches corporelles, danses, rondes, instruments, consignes, improvisation ...

*Objectifs spécifiques* : \* savoir préparer (à l'écrit), fabriquer, s'approprier, une séance "à soi"

\* proposer, développer, les activités musicales auprès des maternelles avec plaisir et cohésion afin d'aller à chaque fois plus loin dans les contenus cités ci-dessus

\* analyser et comprendre les activités que l'on souhaite transmettre afin de pouvoir restituer et expliquer avec clarté, à l'oral, le sens des contenus proposés lors de l'examen "DUMI"

*Evaluation* : Contrôle continu assiduité – pas de dispense

**L'instrument dans la séance** avec Jean RIBBE (3h)

*Objectifs spécifiques* : développer un « outillage » pédagogique ainsi qu'une meilleure conscience de ce qui se joue dans les différents moments d'une séance. Faire des choix artistiques.

*Contenus* : improvisations et inventions instrumentales autour d'une thématique donnée - arrangement de chansons dans l'instant -

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

**Explorer-inventer** avec Charlie RABUEL (12h)

*Objectifs spécifiques* : savoir conduire des démarches de création à partir de matériaux et de procédés diversifiés (vocales, instrumentales, corporelles, corps sonores...)

*Modalités* : ateliers pratiques

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

## **UE B4.2 Techniques musicales**

*Objectifs* : acquérir des techniques instrumentales et vocales au service de la transmission

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir s'exprimer avec aisance dans différents styles ; savoir adapter sa technique aux répertoires et aux situations pédagogiques

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : contrôle continu et conduite d'apprentissage entre pairs

### **Enseignements associés**

#### **Guitare d'accompagnement** avec Mickael REPLAT (6h)

*Objectifs spécifiques* : perfectionner sa pratique de la guitare d'accompagnement pour soutenir un apprentissage et/ou improviser en séance. Etre capable de transmettre une chanson à un groupe, et ensuite de l'accompagner tout en le dirigeant

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie (ateliers pratiques)

*Evaluation* : contrôle continu et réalisation d'un apprentissage chanson avec la guitare entre pairs.

#### **Rythmes et percussions** avec Charlie RABUEL (9h)

*Objectifs spécifiques* : Apporter aux étudiants les outils et bases pratiques nécessaires à leur autonomie rythmique en séance et en scène. Centrer l'attention sur la transmission et la pratique en groupe du rythme. Donner les bases techniques permettant d'accompagner un groupe avec une percussion.

*Modalités* : ateliers pratiques, mise en jeu du corps, réflexion collective sur la définition du rythme et de sa mise en pratique autour de la transmission.

*Critères d'évaluation* : Contrôle continu et mise en situation entre pairs - assiduité – pas de dispense

### **UE B4.3 Pédagogie fondamentale et appliquée**

*Objectifs*: nourrir une culture professionnelle par des connaissances et des outils conceptuels

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir concevoir un projet pédagogique ; savoir en définir et expliciter les objectifs, les contenus et l'aboutissement; savoir procéder à une analyse et une auto-analyse de la pratique professionnelle

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie

*Evaluation* *Evaluation* : Assiduité – pas de dispense. L'évaluation se vit dans le cadre de l'entreprise (MAP) par la conception et la conduite de projets de terrain.

### **Enseignements associés**

#### **Psychologie de l'enfant** avec Frédéric CAUMONT (6h)

*Objectifs spécifiques* : acquérir une connaissance de base du développement psychologique de l'enfant

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

#### **Préparation à l'épreuve pratique** avec Serge Bonin (2h)

*Objectifs* : comprendre les enjeux de l'épreuve à travers les critères de la grille d'observation ; se préparer à l'entretien avec le jury

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité - pas de dispense

### **UE C4.1 Connaissance de l'environnement professionnel**

*Objectifs* : connaître l'école et son environnement, ses acteurs et leurs missions respectives

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir entrer en contact avec différents acteurs au service d'une action concertée

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie

*Evaluation* : fiches missions liées au terrain professionnel.

## Enseignements associés

### **Insertion professionnelle, cadre législatif avec Régis HEYNDRICKS, (6h)**

*Objectifs spécifiques* : connaître les différents cadres d'emploi du musicien intervenant

*Modalités* : travaux dirigés et tutorat

*Evaluation* : assiduité - pas de dispense

### **L'entretien d'embauche (3h)**

*Objectifs spécifiques* : Savoir se présenter, expliciter ses compétences. Pouvoir définir l'adéquation poste/profil. Les préalables à l'entretien (sourcing entreprise).

*Modalités* : travaux dirigés, jeu de rôle.

*Evaluation* : assiduité - pas de dispense

### **UE C4.2 Culture de l'écrit/écrit professionnel**

*Objectifs* : élaborer des outils de recherche et/ou de création d'emploi

*Modalités* : tutorat et travaux en autonomie

*Evaluation* : rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation

### **TIC (outils et ressources) avec Amandine MONNET-GILLET (2h)**

*Objectifs spécifiques* : apprendre à se servir d'outils numériques et documentaires à usage professionnel

*Capacités et compétences à acquérir* : utiliser des outils collaboratifs en ligne et maîtriser la mise en page d'un document long. Connaissance des textes législatifs et de leur exploitation.

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

### **UE C4.3 Méthodologie et démarche de projet**

*Objectifs* : être en capacité de concevoir, de mettre en place, suivre et évaluer un projet professionnel ; maîtriser les outils correspondants

*Capacités et compétences à acquérir* : maîtriser les différentes étapes de la mise en place d'un projet professionnel ; savoir travailler en partenariat ; se doter d'outils et de moyens concrets pour réaliser le projet

*Modalités* : travaux dirigés

*Evaluation* : assiduité – pas de dispense

## Enseignements associés

### **UE D4.1 Outils d'analyse et de réflexivité**

*Objectifs* : construire une culture et une identité professionnelle ; devenir un praticien autonome et réfléchi, capable d'analyser et de faire évoluer sa pratique

*Capacités et compétences à acquérir*

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie à partir du référentiel métier.

*Evaluation* : assiduité- pas de dispense

## Enseignements associés

### **Retour d'expérience (REX) avec Serge Bonin (12h)**

*Objectifs* : Idée d'apprendre à apprendre. Etre en capacité de verbaliser les compétences mises en action pendant les périodes en entreprise.

*Capacités et compétences à acquérir* : Apprentissage d'un vocabulaire professionnel. Identification des différentes compétences métier. Sens de l'analyse et mise en place de mesures rectificatives.

*Modalités* : Retour collectifs et individuels

*Evaluation* : assiduité- pas de dispense

### **Evaluation et auto-évaluation (3h)**

*Objectifs* : développer sa réflexivité et sa capacité devenir un praticien autonome

*Capacités et compétences à acquérir* :

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie

#### **UE D4.2 Analyse de situations professionnelles**

*Objectifs* : prendre connaissance de différentes situations professionnelles dans le champ de l'éducation culturelle et artistique ; problématiser et synthétiser l'observation de situations réelles pour construire une pensée distanciée

*Modalités* : travaux dirigés et en autonomie, voyage d'étude à l'étranger (décentrage, position méta)

*Evaluation* : assiduité- pas de dispense

#### **Voyage d'études à l'étranger (36h)**

*Objectifs spécifiques* : élargir sa culture générale, artistique et professionnelle à travers la rencontre de partenaires exerçant dans un environnement culturel, politique et institutionnel différent de celui de la France ; vivre des situations de transmission avec des publics n'ayant pas la maîtrise de la langue française

*Modalités* : Séjour d'une semaine pour toute la promotion, préparé par le CFMI

*Evaluation* : par assiduité – pas de dispense

#### **UE E4.1 Pratique professionnelle sur le terrain (15 semaines sur le terrain professionnel)**

*Objectifs* : en appui sur sa personnalité artistique mettre des enfants en situation de pratique musicale ; construire sa collaboration avec les professeurs des écoles ; expérimenter des stratégies d'apprentissage ; construire son auto-analyse de la pratique

*Capacités et compétences à acquérir* : savoir prendre connaissance du contexte, du projet d'école et des prérequis musicaux des enfants du lieu de stage ; être en capacité de concevoir à partir de là un projet musical et pédagogique avec l'équipe enseignante ; savoir construire et conduire des séances musicales englobant des d'activités d'écoute, d'interprétation et d'invention, en cohérence avec ce projet et les programmes de l'école ; organiser une concertation régulière avec les enseignant.es des classes; savoir mener une auto-analyse de la pratique et ajuster les contenus et modalités des séances aux capacités des enfants

*Modalités* : mener en responsabilité des séances hebdomadaires dans 1 classe maternelle et 3 classes élémentaires d'une école de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en présence et en collaboration avec les enseignant.es. 1-2 visites par des formateurs/trices du CFMI seront organisées durant le semestre pour une analyse partagée de la pratique.

*Evaluation* : rapports de visite – Evaluation du MAP (voir cahier des charges entreprise)